

Zeitschrift: Protar
Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes
Band: 2 (1935-1936)
Heft: 12

Rubrik: Kleine Mitteilungen = Brèves communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kleine Mitteilungen - Brèves communications

Lettre de l'abonné.

Protar publia dans son numéro de juillet 1936 deux rapports officiels dont l'intérêt vaut d'être signalé.

D'abord un compte-rendu de la Commission fédérale de D. A. P. sur les résultats acquis, les perspectives envisagées pour le développement de l'organisation contraérienne en Suisse.

Puis une critique d'ensemble rédigée après les inspections locales effectuées sous le contrôle de l'Office fédéral de D. A. P.

Bien que limités à des indications d'ordre général, ces travaux posent le diagnostic de la D. A. P. — organisatrice — avec une sincérité et une exactitude qui leur font honneur: lente progression technique, la prudence voulant que chaque disposition exécutoire soit préalablement examinée avec toute l'attention requise; preuves de bonne volonté fournies par les équipes inspectées; quelques déficiences de préparation et probablement aussi (le rapport de l'O. F. D. A. P. ne le mentionne pas) d'esprit de discipline.

Reste à poser le diagnostic... psychologique de la population à qui l'on désire éviter dans la mesure des possibilités humaines, de subir trop cruellement les terribles effets de l'agression aérienne. La population civile «moyenne», principale intéressée, comment réagit-elle ?

Réflexes généralement faibles !

Indifférence plus ou moins bienveillante, signe de la crise d'incertitude morale et matérielle qui débilite le sens des responsabilités individuelles et collectives !

La D. A. P. a contre elles trois sortes d'adversaires: l'antimilitarisme politique dont une énorme quantité d'adeptes — pris individuellement — sont persuadés qu'il est nécessaire de protéger l'élément civil... tout en s'opposant néanmoins à quelque organisation que ce soit au nom du mot d'ordre venu d'en-haut: désarmement à tout prix !

Ensuite le pacifisme idéaliste qui voit dans les mesures préventives militaires et paramilitaires (dont la D. A. P.) une «provocation» à l'agression, excitant la surenchère des moyens offensifs sur les moyens défensifs.

Deux théories recrutant des sectateurs dans tous les milieux sociaux mais formant minorité en marge du troisième adversaire: la masse inerte des sceptiques.

Scepticisme à l'égard d'une organisation dont on connaît encore trop peu de choses malgré communiqués de presse, conférences, exposition ambulante et autres efforts de propagande. Par contre, on sait que «ça coûte» ! et, bon gré et mal gré, on doit admettre que les effets sensibles de la dépression économique n'encouragent nullement l'acceptation de nouveaux sacrifices dont on ne saisit pas l'intérêt immédiat, dont on ne «réalise» pas la finalité précise. Dans tous les domaines, on veut faire du crédit... à court terme ! On veut voir, rapidement, à quoi mène l'effort demandé ! Syndrome de la crise de confiance générale entre nations et au sein des nations.

Office fédéral de D. A. P., Commissions fédérale et cantonales, équipes de spécialistes auxiliaires sont tous «dans le mouvement». Ne pas leur faire confiance serait une lourde ingratitude.

Mais pour ne pas courir ce risque d'incompréhension, il faut qu'à l'échelon supérieur on se décide sans

plus tarder à «rapprocher la D. A. P. des masses à l'intention de qui elle est organisée».

Rapprochement non seulement par voie de décrets et ordonnances avec sanctions pénales !

Imposer peut devenir, dans certains cas, regrettablement nécessaire.

Exposer pour convaincre, c'est à notre avis beaucoup préférable et comme quantité et comme qualité des résultats acquis... !

En bref, revoilà sur le tapis tout le problème de la *propagande* intéressante pour être instructive, tenace pour être pénétrante.

A qui la tâche de le résoudre ? Nous avons, en Suisse, l'A. S. D. A. P., officiellement reconnue comme organe d'éducation populaire. Mais sans appuis suffisants, les bonnes volontés qui la dirigent n'atteindront jamais le but.

Le public *veut* voir, il exige des preuves de ce qu'on lui énonce en théorie. Il faut donc le matériel de démonstration, les moyens techniques de vulgarisation, les essais mis à portée des citoyens et... citoyennes; il faut les accessoires sans lesquels on n'attire pas un auditoire dont la curiosité, une fois éveillée de la bonne manière, exige spontanément de connaître mieux le sujet.

Comment faire ? est une question qu'on n'a plus le droit de poser. L'étranger nous fournit une masse d'exemples pratiques. Est-ce si difficile de trier judicieusement ce qui est applicable chez nous ?

Il va de soi qu'avec rien on n'obtient rien ! Une collaboration efficace entre les instances militaires compétentes et les associations de propagande telles que l'A. S. D. A. P. est ici comme ailleurs *condition première* du succès soit, en fin de compte, *des adhésions massives aux associations de D. A. P.*

Collaboration exigeant des dépenses dont le montant ne saurait être prohibitif. Un sous-paragraphe du budget ad hoc de la défense nationale !

Les enseignements que l'on peut tirer des articles mentionnés ci-dessus en tenant compte des faits de la politique extérieure, se résument ainsi: Le «hâte-toi lentement» adopté comme *leitmotiv* par les organes dirigeants de la D. A. P. subirait très heureusement une accélération proportionnée à la fréquence et à la portée d'événements récents qu'il est inutile d'évoquer ici. Accélération possible — en le voulant — sans nuire à la qualité du travail fourni, car dans le cas particulier plus que dans d'autres domaines, le mieux est l'ennemi du bien.

L'œuvre de propagande doit être reprise sur des bases nouvelles et rendue possible par une réorganisation du système adopté jusqu'ici.

Il y a du travail et pour les «officiels» et pour ceux qui ont pris l'engagement de préparer la population civile à faire bon accueil à la D. A. P. dont elle reste la première bénéficiaire.

A tous nous demandons, vu la malignité des temps, d'agir rapidement dans l'intérêt même de ceux qui n'ont pas encore compris que l'on peut réduire efficacement les effets de l'agression aérienne et protéger l'élément civil.

Ce dernier, une fois instruit, sera l'aide le plus efficace sur lequel on pourra compter ! *L'abonné.*